

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE DOMART SUR LA LUCE**

SEANCE DU 18 janvier 2010

Convocation du 14 janvier 2010

Le dix-huit janvier deux mil dix à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gérard DUFOUR, Maire.

Etaient présents : BINET, CARON CHAVERON, DELIENS, DUFOUR, DRODE.
GAUDRILLER, HERLY, PILLON, WALLET

Etait excusée : ELOY,

Secrétaire de séance : Madame Colette CHAVERON

Objet : Participation aux frais de chauffage (logement de fonction de l'école)

Le chauffage au gaz naturel ayant été installé dans le logement de fonction de l'école, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide que l'occupant du logement participera aux frais de chauffage pour la période du 30/09/08 au 30/09/09.

Ce remboursement s'effectuera sur la base suivante :

3271M3 au prix de 0.46€le M3 soit la somme de 1504.66€(Mille cinq cent quatre euros et soixante-six centimes)

Pour extrait conforme,
Le Maire
Gérard DUFOUR

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en sous-préfecture le 19 janvier 2010
Et de sa publication le 19 janvier 2010